

FÉDÉRATION DE SOCCER DU QUÉBEC

Département technique

Plan de développement de la pratique sportive 2009-2013

« Un seul sport n'a connu ni arrêt, ni recul : le soccer! À quoi cela peut-il tenir sinon à la valeur intrinsèque du jeu lui-même, aux émotions qu'il procure, à l'intérêt qu'il présente! »

Pierre, Baron de Coubertin (1863-1937)

2009



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE

Partie 1

État de la situation



CONSTATS

Le soccer au Québec est, depuis plusieurs années, de plus en plus pratiqué et tout laisse à penser que cette progression n'a pas encore atteint son apogée. À travers la « réforme de compétition » et la « structure de club » la F.S.Q. est entrée de plein pied dans une ère « qualitative ». Les deux vecteurs existant pour développer le joueur sont : l'entraînement et la compétition qui devront être développés simultanément. La clé de la réussite ne peut venir qu'à travers une parfaite symbiose entre les départements technique et compétition de la F.S.Q. Le tout bien évidemment appuyé par une administration de premier choix !

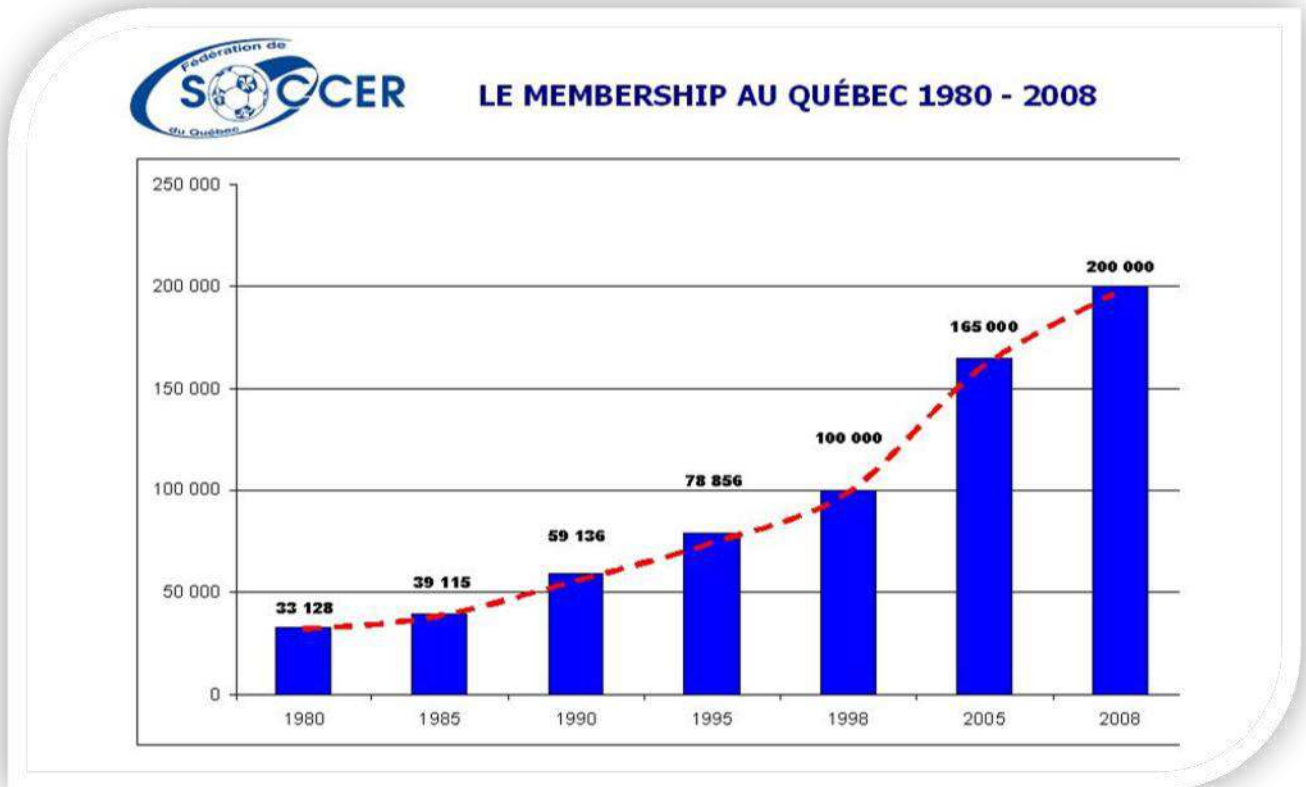


Figure 1



SCHÉMA GÉNÉRAL DES PROGRAMMES DÉDIÉS AUX JOUEURS

En 2008, la F.S.Q. a implanté sa nouvelle de vision en matière de structure du club et cette réforme très importante va :

- Avoir un impact majeur sur les 4 sphères de la pratique du soccer
- S'inscrire dans la durée avant d'atteindre sa pleine planitude

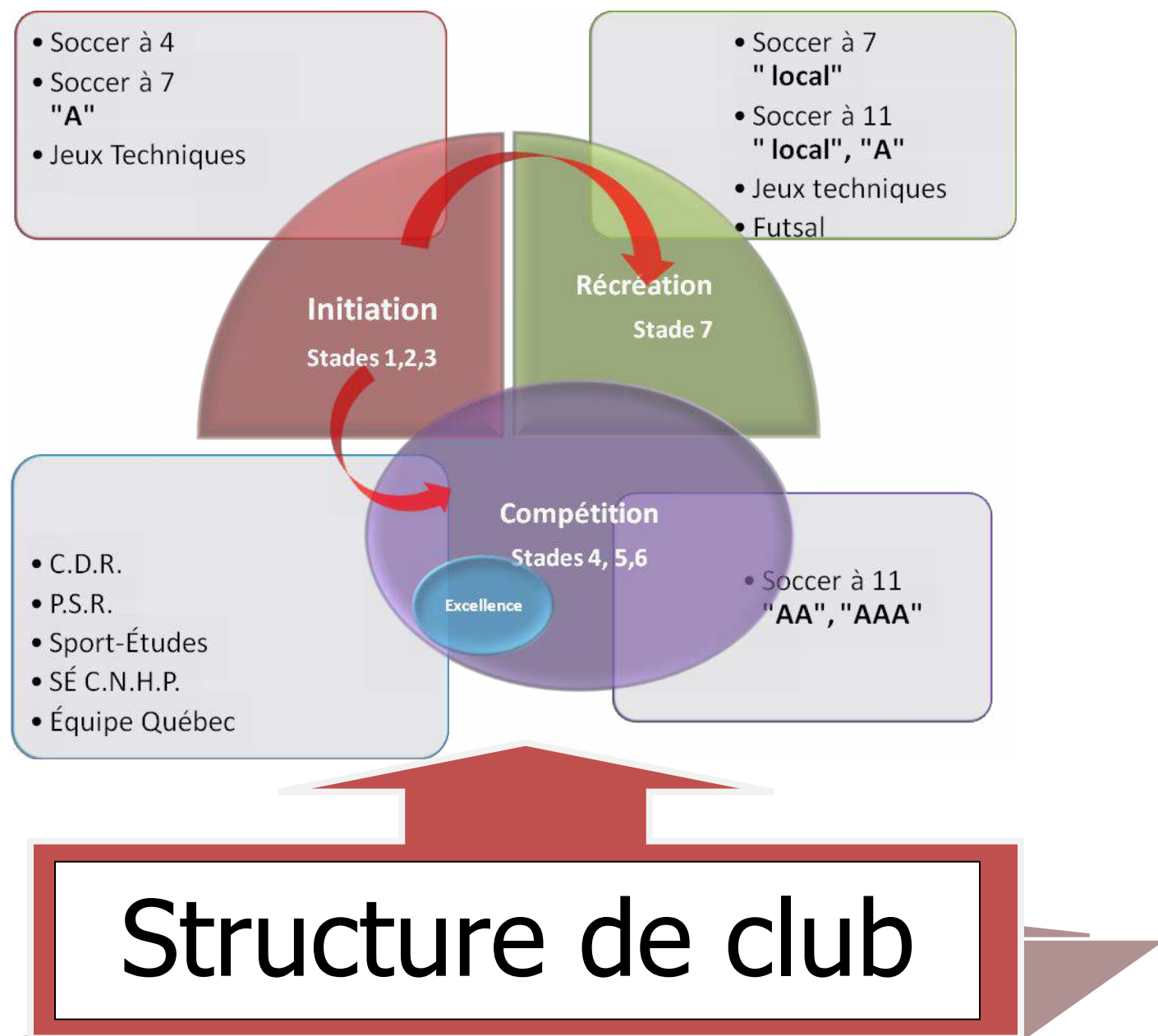


Figure 2

STADES DU « DLTJ » SOCCER vs SPHÈRE DE PRATIQUE



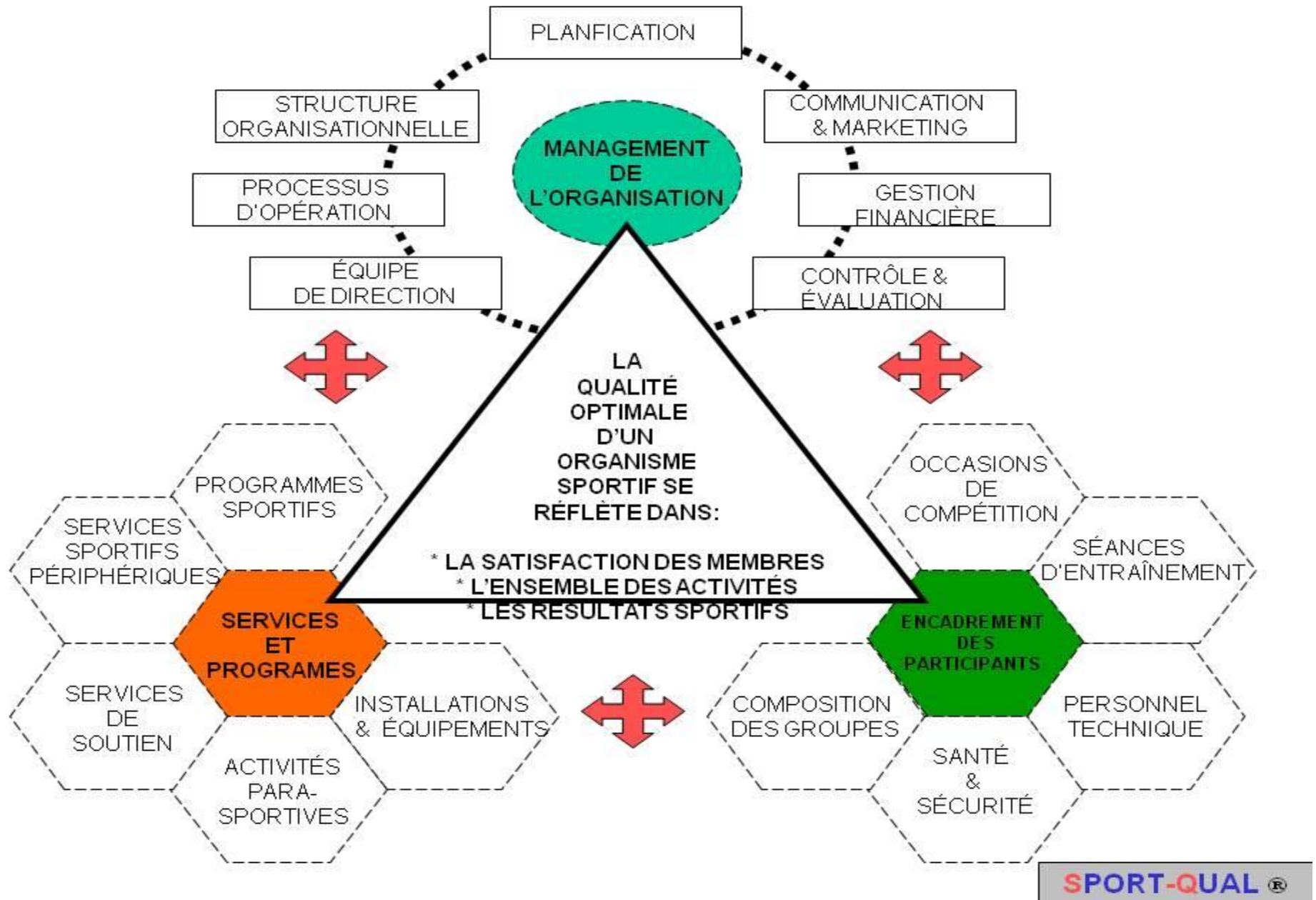
Figure 3

1.1 Sphère de l'initiation : La structure de club

Responsable : Directeur technique Éric Leroy

Les pratiquants	4c4 = 47,707 pratiquants / soccer à 7 = 57,633 pratiquants TOTAL 105,340 PRATIQUANTS
Les structures d'accueil	Clubs
Les programmes en place	Ce programme est basé sur le principe de l'accès libre et possible pour tous les clubs à la ligue AAA (pour autant qu'ils soient conformes au cahier des charges) et sur le principe de la montée et de la relégation (voir le graphique en page suivante)
La sécurité et l'intégrité des personnes	<p>La Fédération a mis à jour son RÈGLEMENT DE SÉCURITÉ en mars 2009 qui précise toutes les normes de sécurité relatives aux installations de soccer ainsi qu'aux normes de certification du personnel d'encadrement (entraîneurs et officiels) <u>* disponible sur notre SITE INTERNET</u></p> <p>Depuis 2004, la Fédération a approuvé une politique de vérification des antécédents judiciaires de tout le personnel technique encadrant une équipe juvénile (U5 à U18) (article #70 des Règles de fonctionnement) <u>* disponible sur notre SITE INTERNET</u></p>
Remarques	Comme expliqué dans le schéma général, ce programme touche les 4 sphères de la pratique du soccer.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES TROIS GRANDS AXES DE LA QUALITÉ



1.1 Sphère de l'initiation : Jeux techniques

Responsable : Directeur technique Éric Leroy

Les pratiquants

Catégories 6 à 10 ans (MINI) et 11 à 12 ans (MAXI) masculin et féminin (potentiel de 119,711 pratiquants)

Les structures d'accueil

Clubs, A.R.S. & F.S.Q.

Les programmes en place

Le programme des Jeux techniques a été conçu afin d'encourager les jeunes joueurs et joueuses de soccer à devenir des *"amis du ballon"*. Le développement d'une bonne technique est l'une des préoccupations de la F.S.Q. Les différentes épreuves (tests) des Jeux techniques sont conçues dans le but d'améliorer les techniques de base des jeunes et ainsi augmenter leur plaisir à pratiquer le soccer.

Ce programme s'adresse aux jeunes de 6 à 10 ans (MINI) et de 11 et 12 ans (MAXI). Les six épreuves retenues sont: jonglerie, jeu de tête, conduite de balle, dribble, passe et tir. Ils nécessitent peu d'équipement tout en demeurant flexibles quant au nombre de participant(e)s et aux installations requises. Ces épreuves inciteront les participant(e)s à s'entraîner individuellement pour améliorer leurs habiletés. La participation au concours des Jeux techniques se veut une source supplémentaire de motivation pour les jeunes afin d'améliorer leur technique. Ces épreuves ne représentent toutefois pas à elles seules un programme de développement complet pour les jeunes joueurs et joueuses. De plus, certaines techniques n'ont pas été mentionnées dans ce programme. Les jeunes devraient consacrer une bonne partie de leur temps d'entraînement à apprendre et à mettre en pratique les techniques sous forme de jeux.

La sécurité et l'intégrité des personnes

* voir page 6

Remarques

La F.S.Q. a produit un guide des « Jeux techniques » ainsi qu'un DVD. Comme expliqué dans le schéma général, ce programme touche également la sphère « récréation » et est exactement le même.

1.1 Sphère de l'initiation : Programme de soccer à 4

Responsable : Directeur technique Éric Leroy

Les pratiquants

47,707 PRATIQUANTS dont 15,477 filles et 32,230 garçons

Les structures d'accueil

Organisation: écoles, municipalités en collaboration avec les clubs et les clubs

Contrôlé par les A.R.S.

Les programmes en place

À ce stade, le développement du joueur est de premier ordre. Les éducateurs devraient créer un environnement d'apprentissage stimulant où l'atmosphère est "au plaisir" et à la liberté de bouger. Les objectifs sont :

- **Physique** – Développer les fondements du mouvement et des déterminants de la condition motrice générale, notamment l'agilité, l'équilibre, la coordination et la vitesse ainsi que la course, les sauts, la rotation, les frappes de balles, lancer et attraper.
- **Technique** – Exercices de mobilité/jeux conçus pour promouvoir la sensation du ballon: améliorer son contrôle lors de la réception du ballon, le dribble, la passe à moins de 25m, la frappe de balle et le tir au but.
- **Tactique** – Les jeunes enfants sont égocentriques – toucher le ballon est ce qu'il y a de plus important, mais cependant, ils peuvent débiter leur apprentissage de la coopération. Ils apprennent à comprendre le soccer à travers les situations de jeu.
- **Psychologique** – Première étape de sensibilisation à l'environnement pour développer l'intelligence au jeu et la prise de décision.

Aucun classement, le travail par ateliers est favorisé. L'accent est mis sur le plaisir de jouer.

- Regrouper les joueurs et mettre en place un match selon l'expérience de jeu requise à cet âge.
- Les joueurs devraient expérimenter chaque facette du jeu incluant la position de gardien de but.
- La structure de jeu progresse avec l'âge du plus simple vers le plus complexe.
- Le temps de jeu devrait être partagé également entre les entraînements et les matchs.

La forme de jeu choisie est le 4 contre 4 sans gardien de but.

La sécurité et l'intégrité des personnes

* voir page 6

1.1 Sphère de l'initiation : Programme de soccer à 7

Responsable : Directeur technique Éric Leroy

Les pratiquants

57,633 pratiquants (juvéniles) dont 21,336 filles et 36,297 garçons

Les structures
d'accueil

Organisation: clubs
Contrôlé par les A.R.S.

Les programmes
en place

L'impact d'une personne-modèle est très important à ce stade du développement. Les enfants commencent à s'identifier aux joueurs célèbres et aux équipes victorieuses, et le désir d'être créatif est plus présent. La démonstration est très importante et les joueurs apprennent beaucoup par l'action. Le joueur passe du stade où il était centré sur lui-même à un stade où il est plus critique de lui-même et il est très attentif lors de l'entraînement des habiletés de base. C'est aussi une période importante pour enseigner les habiletés sportives de base reliées au jeu et pour établir une bonne éthique de travail et une bonne discipline. Le nombre de répétitions est important pour atteindre l'excellence technique, mais présenter également un environnement amusant et stimulant est essentiel à l'apprentissage.

- **Physique** – Le moment idéal pour entraîner la vitesse, la flexibilité et les habiletés.
- **Technique** – Le moment pour acquérir et développer un plus grand répertoire de techniques et de mouvements liés au soccer dans le cadre d'entraînement et des situations de match.
- **Tactique** – Éveiller les sens à l'environnement et encourager la prise de décision - combinaisons simples; marquer et courir dans les espaces. Développer la perspicacité.
- **Psychologique** – L'âge d'or de l'apprentissage; la motivation intrinsèque est développée par le plaisir et l'amusement provenant du désir de jouer; l'imagination, la créativité, les exigences plus élevées, la discipline.

Les formats de jeu sont organisés en fonction de l'expérience des joueurs. • Les joueurs jouent à temps égal et essaient chaque position incluant celle de gardien de but. Le jeu progresse à travers les âges, du plus simple au plus complexe.

Types de Ligues: « locale et A ». Nombre de matchs : 20 à 30.

Durée de la saison : 3 mois (locale) 8 mois à 10 mois (A)

Nombre d'entraînements par semaine : 0 (locale) 2 (A)

La sécurité et
l'intégrité des
personnes

* voir page 6

Remarques

Comme expliqué dans le schéma général, ce programme touche également la sphère « récréation ».

1.2 Sphère de la récréation : Programme de soccer à 7

Responsable : Directeur technique Éric Leroy

Les pratiquants	Adultes (3,700)
Les structures d'accueil	Organisation: clubs Contrôlé par les A.R.S.
Les programmes en place	L'objectif de la F.S.Q. concernant la sphère dite « récréative » est qu'elle soit également une sphère où l'encadrement, le contenu et la sécurité soient de qualité ! Certes à un rythme moins soutenu. Le terme « récréatif » a lui-même été banni par la F.S.Q. car il est jugé trop péjoratif. Le terme soccer local (ou de base) lui a été préféré. Type de Ligue : « local » ou « A ». Nombre de matchs : moins de 20. Durée de la saison : moins de 8 mois. Nombre d'entraînements par semaine : moins de 2.
La sécurité et l'intégrité des personnes	<u>* voir page 6</u>
Remarques	

1.2 Sphère de la récréation : Futsal

Responsable : Directeur technique Éric Leroy

Les pratiquants	Élèves des secondaires III / IV / V * impossible d'évaluer le nombre de pratiquants car cette version du soccer se déroulant dans les écoles, les pratiquants peuvent ne pas être affiliés et d'autre part nous en sommes à la première année d'un partenariat
Les structures d'accueil	Organisation: écoles Contrôlé par les A.R.S.
Les programmes en place	L'objectif de la F.S.Q. concernant la sphère dite « récréative » est qu'elle soit également une sphère où l'encadrement, le contenu et la sécurité soient de qualité ! Certes à un rythme moins soutenu. Le terme « récréatif » a lui-même été banni par la F.S.Q. car jugé trop péjoratif. Le terme soccer local (ou de base) lui a été préféré. Le Futsal, selon les règles internationales de la FIFA, a fait l'objet d'un nouveau partenariat entre la Fédération du Sport Étudiant et la F.S.Q. Type de Ligue : « scolaire » Nombre de matchs : moins de 20 Durée de la saison : moins de 8 mois Nombre d'entraînements par semaine : moins de 2
La sécurité et l'intégrité des personnes	* voir page 6
Remarques	

1.2 Sphère de la récréation : Programme de soccer à 11

Responsable : Directeur technique Éric Leroy

Les pratiquants	ADULTES
Les structures d'accueil	Organisation: clubs Contrôlé par les A.R.S.
Les programmes en place	L'objectif de la F.S.Q. concernant la sphère dite « récréative » est qu'elle soit également une sphère où l'encadrement, le contenu et la sécurité soient de qualité ! Certes à un rythme moins soutenu. Le terme « récréatif » a lui-même été banni par la F.S.Q. car jugé trop péjoratif. Le terme soccer local (ou de base) lui a été préféré. Type de Ligue : « local » ou « A ». Nombre de matchs : moins de 20. Durée de la saison : moins de 8 mois. Nombre d'entraînements par semaine : moins de 2.
La sécurité et l'intégrité des personnes	<u>* voir page 6</u>
Remarques	

1.3 Sphère de la compétition : Programme de soccer à 11

Responsable : Directeur Technique E. Leroy

Les pratiquants

U11 à senior

Classe AA = 237 équipes (16,960 joueurs/joueuses) Classe AAA = 129 équipes (2,580 joueurs/joueuses)

Les structures d'accueil

Organisation: clubs

Contrôlé par les A.R.S. et la F.S.Q.

Les programmes en place

Le programme de soccer à « 11 » de la sphère de compétition couvre 3 stades de développement :

- Stade 4
 - S'entraîner à s'entraîner : identifier le talent.
 - U11 à U15 : soccer à 11.
- Stade 5
 - S'entraîner à la compétition : développer le joueur international.
 - U15 à U19 : soccer à 11.
- Stade 6
 - S'entraîner à gagner : la Coupe du Monde.
 - U 19 et plus : soccer à 11.

Compte tenu des prémisses, les objectifs majeurs sont :

- **Technique** – Initiation aux techniques avancées selon les capacités; l'acquisition de techniques dans un environnement stimulant et relatives au poste.
- **Tactique** – Travail d'équipe: développement des tâches par unité (défensive, des milieux, des attaquants) et du positionnement dans des matchs à effectifs réduits et dans des matchs compétitifs à plus larges effectifs.
- **Physique** – Flexibilité, discipline en routine d'échauffement et de retour au calme, adresse, endurance aérobie et anaérobie, force, force des stabilisateurs, équilibre, nutrition et plan de nutrition adapté aux situations (avant-match, après-match, tournois), prévention et traitement des blessures, importance du repos/récupération. Programme d'entraînement personnalisé respectant la poussée de croissance.

Type de Ligue : « AA » ou « AAA ».

Nombre de matchs : 30 à 40.

La sécurité et l'intégrité des personnes	Durée de la saison : moins de 10 mois. Nombre d'entraînements par semaine : 3.
Remarques	* <u>voir page 6</u> Ce programme est évidemment pratiqué par la sphère excellence.

1.4 Sphère de l'excellence : Programme « C.D.R. » (centre de développement régional)

Responsable : Directeur technique Éric Leroy

Les pratiquants	Joueurs et joueuses des catégories U11 et U12 (potentiel de 12,030 filles et 17,006 garçons pour un total de 29,036)
Les structures d'accueil	Organisation A.R.S.
Les programmes en place	<p>Le « CDR» a comme mission d'identifier les joueurs ayant un bon potentiel (masculins et féminins) de la région et de les réunir ponctuellement afin de compléter leur développement. Les différentes phases techniques entreprises sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• Identification : principalement dans les premières années du cycle.• Développement.
La sécurité et l'intégrité des personnes	<u>* voir page 6</u>

1.4 Sphère de l'excellence : Programme « P.S.R. » (programme des sélections régionales)

Responsable : Directeur technique Éric Leroy

Les pratiquants	Catégorie U13 (féminin 5,770 et masculin 6,824 pour un potentiel de 12,594 athlètes)
Les structures d'accueil	Organisation A.R.S. Contrôlé par la F.S.Q.
Les programmes en place	Le « P.S.R.» a comme mission de préparer une sélection U13 pour participer en alternance aux Jeux du Québec ou au Tournoi des sélections régionales. L'objectif final étant de permettre aux meilleurs joueurs de la région d'être identifiés au sein des « Équipes Québec » voire au niveau des Équipes nationales. Les différentes phases techniques entreprises sont : <ul style="list-style-type: none">• Préparation à la compétition année : n-1.• Compétition : dans la dernière année du cycle.
La sécurité et l'intégrité des personnes	<u>* voir page 6</u>

1.4 Sphère de l'excellence : Programme « Sport-Études »

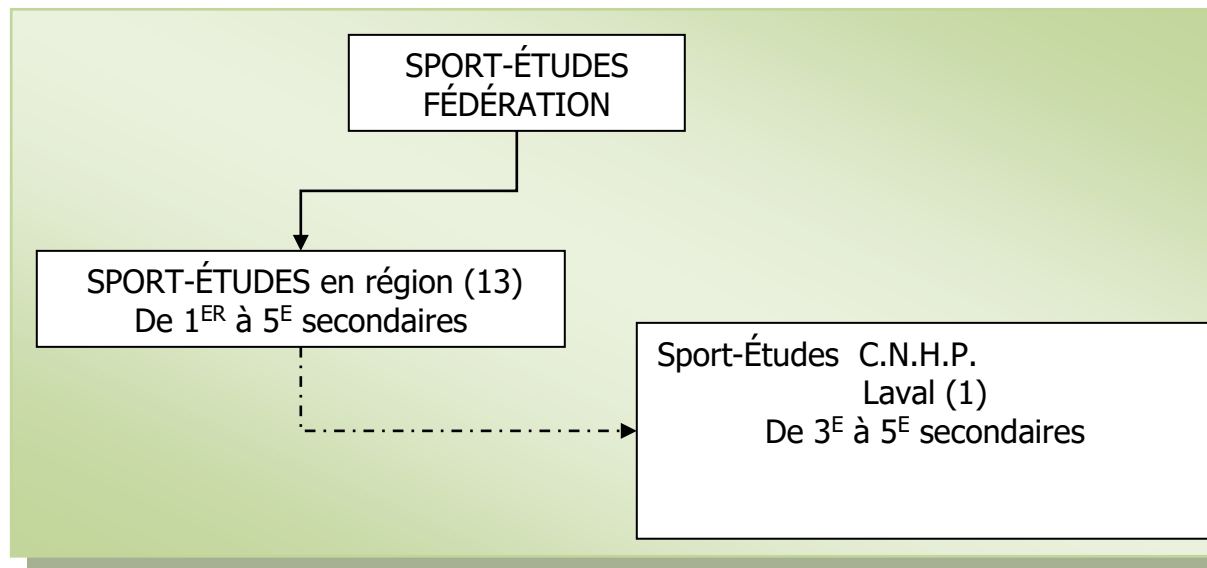
Responsable : Directeur technique **Éric Leroy**

Les pratiquants

Recrutement performant et systématique dans le prolongement du P.S.R.

- Secondaire 1 : le joueur doit jouer au plus haut niveau de compétition de sa région.
- Secondaire 2 & 3 : le joueur doit jouer au plus haut niveau de compétition de sa région (minimum AA).
- Secondaire 4 & 5 : le joueur qui ne fait pas partie du Sport-Études/C.N.H.P. peut continuer au Sport-Études régional mais n'est plus répertorié sur les listes du ministère.

Les structures d'accueil



Les programmes en place

Permettre aux meilleurs joueurs de la région des secondaires I et II de pouvoir travailler dans des conditions de haut niveau (personnel, lieu, horaire,)

La sécurité et l'intégrité des personnes

* voir page 6

1.4 Sphère de l'excellence : Programme « Sport-Études/C.N.H.P. »

Responsable : Directeur technique Éric Leroy

Les pratiquants 80 joueurs/joueuses âgés de 14 à 19 ans

Les structures d'accueil F.S.Q.

Les programmes en place

Le Sport-Études C.N.H.P. vise à :

- permettre aux meilleurs joueurs (joueurs identifiés « Équipe nationale » et/ou joueurs identifiés « Équipe du Québec ») des 3^E, 4^E et 5^E secondaires de pouvoir travailler dans des conditions professionnelles (personnel, lieu, horaire, ...).
- permettre aux meilleurs joueurs (joueurs identifiés « Équipe nationale » et/ou joueurs identifiés « Équipe du Québec ») des 3^E, 4^E, et 5^E secondaires de pouvoir travailler avec les meilleurs (sur un site unique).
- permettre aux meilleurs joueurs (joueurs identifiés « Équipe nationale » et/ou joueurs identifiés « Équipe du Québec ») des 3^E, 4^E et 5^E secondaires de pouvoir participer au Sport-Études en limitant les contraintes :
 - Financières (le plus près possible de la gratuité)
 - Académiques (différents types d'enseignement).
 - Linguistiques.
 - Géographiques.
- cadrer avec la réforme de la compétition.

La sécurité et l'intégrité des personnes * voir page 6

1.4 Sphère de l'excellence : Programme « Équipes du Québec »

Responsable : Directeur technique Éric Leroy

Les pratiquants

Équipes U14 et U16 pour les championnats canadiens des sélections + Équipes U15 (préparation)
+ Équipes U18 durant les Jeux du Canada (total 18 joueurs/joueuses par équipe = 144 athlètes)

Les structures
d'accueil

F.S.Q.

Les programmes
en place

Compétitionner au niveau national. Le programme comprend les 3 volets suivants :

- Détection :
 - Information
 - Contrôle / Vérification
 - Négociation / Contacts
 - Intégration
- Préparation (sous forme de camps et/ou matchs hors concours). La majorité des joueurs U16 font partie du programme Sport-Études/C.N.H.P.
- Compétition nationale

La sécurité et
l'intégrité des
personnes

* voir page 6

Partie 2

Présentation des problématiques soulevées



2.1 Sphère de l'initiation

- Manquements observés dans la qualité, le suivi et le contrôle des « concentrations soccer».
- Manquement dans la structure des clubs.
- Manquement dans la collaboration avec la Fédération du Sport Étudiant.
- Manquement dans la prévention sur le climat de violence au soccer.
- Manquement de présence et d'actions dans les écoles.
- Manquement dans le développement du soccer féminin.
- Manquement dans l'information et l'implantation du plan « DLTJ ».
- Manquement dans la formation des Entraîneur-Animateur.
- Manquement dans l'accès pour tous et toutes au soccer (joueurs socialement défavorisés).

2.2 Sphère de la récréation

Manquement dans la structure des clubs.

Manquement dans la collaboration avec la Fédération du Sport Étudiant.

Manquement dans le développement des autres forme de soccer (soccer de rue, soccer de plage, soccer à 7 (en salle), soccer adapté.

Manquement dans le développement du soccer féminin.

Manquement dans la formation des Entraîneur-Animateur.

2.3 Sphère de la compétition

- Manquement dans la structure des clubs.
- Manquement dans le développement du soccer féminin.
- Manquement dans la formation des cadres techniques.
- Manquement dans les relations internationales.
- Manquement dans l'efficacité des CDR.
- Manquement dans l'organisation des Ligues AA, AAA.

2.4 Sphère de l'excellence

Manquement dans l'organisation des Équipes du Québec.

Manquement dans l'organisation du C.N.H.P./Sport-Études.
--

Manquement dans l'organisation des Sport-Études.
--

Manquement dans le lien avec les Ligues professionnelles.

Manquement dans les contacts internationaux.
--

Partie 3

Détermination des objectifs et des actions



INITIATION & RÉCRÉATION

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Ressources</i>
Formation	<u>Entraîneur-Animateur</u>	Directeurs de cours actuels et potentiels.	Évaluation du recyclage par participants.	F.S.Q.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration du recyclage annuel des directeurs de cours. ▪ Mise en place d'un nouveau programme de formation et de suivi des nouveaux directeurs de cours. 	Directeurs de cours actuels et potentiels.	Progression des participants.	F.S.Q.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cours spécifique en milieu scolaire. 	Enseignants.	Nombre et évaluation.	F.S.Q. et écoles.
Réforme de la structure de club	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveaux auto-diagnostiques des clubs. 	Clubs.	Rapports d'auto-diagnostiques.	F.S.Q. et « Sport Qual. ».
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi des orientations suite aux résultats de l'auto-diagnostique 	Clubs.	Rapports de suivi.	F.S.Q. et « Sport Qual. ».
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi des orientations suite au DLTJ. 	A.R.S., Clubs.	Rapports A.R.S.	F.S.Q. et A.R.S.
Éthique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation de l'enquête sur le climat de violence au soccer. 	Clubs.	Rapport Université Laval.	F.S.Q. et Université Laval.
Actions dans les écoles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Découverte du soccer pour les enseignants. 	Enseignants.	Nombre d'actions.	F.S.Q. et écoles.
Développement du soccer féminin	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse en profondeur des forces et faiblesses du soccer féminin (2010) 	Soccer féminin.	n/a	F.S.Q., A.R.S. et consultant externe.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implantation d'actions ciblées en fonction de l'analyse. 	Soccer féminin.	n/a	F.S.Q. et A.R.S.
Développement à long terme du	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir une présence active aux niveaux national et provincial. 	n/a	Nombre réunions.	F.S.Q.

joueur (DLTJ)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi de l'implantation. 	A.R.S., Clubs.	Types d'actions ciblées.	F.S.Q. et A.R.S.
Accès pour tous à la structure	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux joueurs défavorisés d'être initiés au soccer. 	Jeunes défavorisés.	Types actions ciblées.	F.S.Q. et Ministère de l'Immigration.
Développement des autres formes de soccer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soccer de rue. ▪ Soccer de plage. ▪ Futsal. ▪ Soccer adapté. 	A.R.S., clubs, écoles.	Types actions ciblées.	F.S.Q., A.R.S., Fédération Sport Étudiant, écoles.

COMPÉTITION

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Ressources</i>
Formation	<u>DEP</u>			
	<ul style="list-style-type: none"> Révision en fonction de l'évolution des cours du PNCE (en amont et en aval) ainsi que du programme D.L.T.J. 	Titulaires « animateur certifié ».	Rapport évaluation du cours.	F.S.Q.
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un nouveau programme de formation des tuteurs. 	Titulaires « Licence B provinciale » impliqués niveau A.R.S.	Évaluation du programme par participants.	F.S.Q.
	<u>Licence B</u>			
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un nouveau programme de formation des tuteurs. 	Titulaires « Licence B nationale » impliqués niveau A.R.S.	Évaluation du recyclage par participants.	F.S.Q.
	<u>Formations spécifiques</u>			
	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme Directeur technique de Club. 	Directeurs techniques de club en fonction.	Rapport évaluation du cours.	F.S.Q. et CNMM
	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme spécifique de formateur de gardien de but. 	Entraîneurs de gardien en fonction.	Rapport évaluation du cours.	F.S.Q.
	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme spécifique de « Futsall ». 	Entraîneur de « Futsall » en fonction.	Évaluation du recyclage par participants.	F.S.Q.
	<u>Carrefour entraîneurs</u>			
<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du concept actuel. 	Titulaires « Licence B provinciale ».	Types actions ciblées.	F.S.Q.	
<u>Partenariat avec la F.F.F. & A.E.F.</u>				
<ul style="list-style-type: none"> Optimaliser les échanges dans le domaine de la formation des cadres techniques. 	Directeur technique F.S.Q.		F.S.Q., F.F.F. et A.E.F.	

Réforme de la structure de club et compétition (Ligue AAA et Ligues AA)	▪ Amélioration de l'interaction des différents départements. (administration, arbitrage, compétition, communication).	Interne à la F.S.Q.	n/a	F.S.Q.
	▪ Suivi et amélioration des « standards de qualité ».	Clubs AA et AAA.	Rapport d'analyse.	F.S.Q. et « Sport Qual. ».
	▪ Analyse du développement du soccer semi-professionnel.	Clubs à potentiel.	Implantation de la Ligue semi-professionnelle	F.S.Q.
Concentration	▪ Contrôle annuel de qualité systématique et rapport comparatif d'évaluation.	Clubs.	Rapport d'analyse.	F.S.Q. et A.R.S.
Collaboration et harmonisation avec la Fédération du Sport-Étudiant	▪ Niveaux primaire et secondaire.	Écoles	Types actions ciblées.	F.S.Q. et Fédération du Sport Étudiant.
	▪ Niveau collégial.	Cégeps	Types actions ciblées.	
	▪ Niveau universitaire.	Universités	Types actions ciblées.	
Programme CDR	▪ Amélioration de l'efficacité des P.S.R. et de leur intégration dans la logique de la « structure de club ».	Joueurs détectés dans les 18 A.R.S.	Étude d'analyse des 18 programmes	F.S.Q. et A.R.S.
Développement du soccer féminin	▪ Analyse en profondeur des forces et faiblesses du soccer féminin (2010).	Soccer féminin.	n/a	F.S.Q., A.R.S. et consultant externe.
	▪ Implantation d'actions ciblées en fonction de l'analyse.	Soccer féminin.	n/a	F.S.Q. et A.R.S.

EXCELLENCE

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Ressources</i>
Formation	<u>Licence A</u> <ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec l'ACS afin de permettre l'accès annuel aux candidats francophones. 	Titulaires « Licence B nationale ».	Nombre d'inscrits et de réussites.	F.S.Q. et A.C.S.
Programme P.S.R.	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'efficacité des P.S.R. et de leur intégration dans la logique de la « structure de club ». 	Joueurs détectés dans les 18 A.R.S.	Étude d'analyse des 18 programmes.	F.S.Q. et A.R.S.
	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du flux P.S.R. vers les Sport-Études. 	Joueurs détectés dans les 18 A.R.S.	Inscriptions aux Sport-Études.	F.S.Q. et A.R.S.
Sport-Études	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle annuel de l'efficacité systématique et rapport comparatif d'évaluation. 	13 Sport-Études (environ 850 joueurs).	Rapport annuel réalisé par F.S.Q.	F.S.Q. et A.R.S.
	<ul style="list-style-type: none"> Harmonisation des programmes et contenus des différentes régions en préparation au C.N.H.P. 	13 Sport-Études	Rapport annuel réalisé par F.S.Q.	F.S.Q. et A.R.S.
	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'efficacité des Sport-Études et de son intégration dans la logique de la « structure de club ». 	13 Sport-Études	Rapport annuel réalisé par F.S.Q.	F.S.Q., A.R.S. et clubs
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place en collaboration avec le MELS de programmes spécifiques au primaire. 	n/a	n/a	F.S.Q., MELS, A.R.S.
	<ul style="list-style-type: none"> Leadership F.S.Q. au niveau comité provincial. 	Direction technique F.S.Q.	Participation réunions	F.S.Q. et MELS

	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec la Fédération du Sport Étudiant (Ligue AAA). Implantation de nouveaux Sport-Études dans les <u>5 régions</u> qui en sont actuellement dépourvues. 	13 Sport-Études.	Rapport d'évaluation de la Ligue AAA scolaire.	F.S.Q. et Fédération du Sport Étudiant
		5 régions dépourvues.	Nombre de nouvelles régions ayant un Sport-Études.	F.S.Q., M.E.L.S. et A.R.S.
Équipes du Québec	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'efficacité des Équipes du Québec et de leur intégration dans la logique de la « structure de club ». Pérenniser le leadership au niveau national. 	6 équipes 8 équipes (Jeux du Canada)	Rapport annuel.	F.S.Q.
		4 équipes /an.	Médailles.	F.S.Q.
Développement du soccer féminin	<ul style="list-style-type: none"> Analyse en profondeur des forces et faiblesses du soccer féminin (2010). Implantation d'actions ciblées en fonction de l'analyse. 	Soccer féminin.	n/a	F.S.Q., A.R.S. et consultant externe
		Soccer féminin.	n/a	F.S.Q. et A.R.S.
C.N.H.P. / Sport-Études	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'efficacité du C.N.H.P./ Sport-Études et de son intégration dans la logique de la « structure de club ». Améliorer le concept « post-formation » en relation avec l'Impact de Montréal. 	+80 joueurs.	Rapport annuel.	F.S.Q.
		+10 joueurs.	Nombre de joueurs mis sous contrat.	F.S.Q. et Impact de Montréal.

LEXIQUE

<i>F.S.Q.</i>	<i>Fédération de soccer du Québec</i>
<i>A.R.S.</i>	<i>Association régionale de soccer</i>
<i>F.I.F.A.</i>	<i>Fédération Internationale de Football Association</i>
<i>P.S.R.</i>	<i>Programme de sélection régionale</i>
<i>C.N.H.P.</i>	<i>Centre national de Haute Performance</i>
<i>D.L.T.J.</i>	<i>Développement à Long Terme du Joueur</i>
<i>C.D.R.</i>	<i>Centre de développement régional</i>
<i>F.F.F.</i>	<i>Fédération Française de Football</i>
<i>A.E.F.</i>	<i>Association des Entraîneurs Français</i>
<i>A.C.S.</i>	<i>Association canadienne de soccer</i>